



SPIP Basse-Normandie

La galère d'« OnaoubliéesSPIX »

ou comment l'Administration Pénitentiaire creuse le grand fossé avec ses personnels et sème la zizanie.

Nous sommes en 2016 après Jésus-Christ. Toute la famille pénitentiaire a fait l'objet de mesures de reconnaissance de la part de l'AP. Toute ? Non, car le village des personnels d'insertion et de probation a encore été oublié. Et la vie n'est pas facile pour ces garnisons de personnels qui voient leur pouvoir d'achat se réduire et leurs tâches augmenter.....

Réunis en Assemblée Générale, les personnels syndiqués et non-syndiqués du SPIP du Calvados refusent l'ignorance et le dédain affiché par l'Administration Pénitentiaire à leur égard. Notre réalité professionnelle est de plus en plus difficile : charge de travail qui explose, accumulation des priorités, perte de sens, ravages de la pré-affectation..... Et pourtant, nous n'avons pas rechigné à nous investir dans les travaux visant à interroger nos pratiques.

L'AG en appelle à l'équité et à la reconnaissance de la part de notre administration. Elle a décidé, à l'unanimité de rejoindre l'appel intersyndical national.

Elle exige dès à présent :

- L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation dans un calendrier raisonnable
- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire
- La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP
- L'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP pour le calcul de la pension de retraite
- Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017

Afin de nous faire enfin entendre et reconnaître, nous avons décidé des actions suivantes à compter du 7 mars 2016 :

- communication de la mobilisation auprès des parlementaires et des magistrats,
- mention dans chaque rapport de la phrase suivante : « *La filière insertion et probation a été exclue d'avancées « historiques » (recrutement, revalorisation statutaires et indemnitaires) accordées récemment aux personnels de l'Administration Pénitentiaire dont elle fait pourtant partie. Le SPIP du Calvados sera en mouvement jusqu'à ce que les personnels obtiennent enfin la reconnaissance qui leur est due* »,
- boycott des CPU, CAP et débats contradictoires en milieu fermé,
- boycott des CPI et sessions collectives en milieu ouvert,
- refus de gérer les alarmes PSE.

L'AG appelle également à une journée d'action nationale « SPIP mort » sur l'ensemble du territoire.

Les AG continueront tant que nos revendications ne seront pas prises en compte.

Notre détermination sera sans faille !

A Caen le 3 mars 2016